

CHU/MAG

LE MAGAZINE DES FEMMES ET DES HOMMES DU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

www.chu-st-etienne.fr

LE SAMU
FÊTE SES 40 ANS
PAGES 12-13



POINT DE REPÈRE !

LE CHU DE SAINT-ÉTIENNE MET
EN PLACE LE PORTAIL PATIENT
PERSONNEL : MONGHTLOIRE.FR !

> P7

ZOOM SUR...

LE CHU DE SAINT-ÉTIENNE
SE PRÉPARE POUR UNE VISITE
DE CERTIFICATION HAS

> P10

CERTI'FIL

LETTRE DE LIAISON
À LA SORTIE DU PATIENT.
SUIVEZ LE GUIDE...

> P17

CHU
Saint-Étienne



UN AUVERHONALPIN*

S'ENGAGE SANS COMPTER

* LES HABITANTS DE NOTRE GRANDE RÉGION N'ONT PAS ENCORE DE NOM MAIS DÉJÀ UNE GRANDE BANQUE QUI ACCOMPAGNE LE PERSONNEL HOSPITALIER !

PLUS FORTE, PLUS PROCHE, PLUS CONNECTÉE

BANQUE POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES
www.bpaura.banquepopulaire.com



Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L513-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 605 530 071 RCS Lyon
Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 - Siège social : 4, boulevard Eugène Cannelle - 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605530071 - Crédits photos : Shutterstock - Crédit agence : BNP - www.bnp.com - 16090277 - Juin 2017 - Document publicitaire non contractuel

PAGE 3

ÉDITO

PAGE 4-5

ACTUALITÉS

Ça s'est passé au CHU...

PAGE 6

TRAVAILLER AU CHU

Félicitations et bienvenue au CHU de Saint-Étienne !

PAGE 7

POINT DE REPÈRE...

Le CHU de Saint-Etienne met en place le portail patient personnel : monghtloire.fr !

PAGE 8

RECHERCHE & INNOVATION

Les effets de l'apésanteur sur le corps humain

PAGE 9

PLAN LARGE

Le Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) veille et vous informe sur le médicament

PAGE 10

ZOOM SUR...

Le CHU de Saint-Etienne se prépare pour une visite de certification HAS synchronisée avec d'autres établissements du GHT !

PAGE 11

UNE JOURNÉE AVEC...

Une journée avec le centre d'appels de la DSI

PAGE 12-13

ZOOM SUR...

Le SAMU de Saint-Etienne au service d'un million de patients...

PAGE 14

POINT DE REPÈRE...

La Bibliothèque des Malades, vous connaissez ?

PAGE 15

CHEZ NOS VOISINS

Récanfort au CH de Rive-de-Gier. Pour renouer avec l'activité physique après un cancer du sein

PAGE 16

DERNIÈRE MINUTE !

Avant l'été, pensez à vous faire vacciner !

PAGE 17

CERTI'FIL

Lettre de liaison à la sortie du patient. Suivez le guide...

PAGE 18

ZOOM SUR...

L'Alphée, espace social et Maison des Usagers en santé mentale

.....

Directeur de la publication : Didier Renaut
Directeur de la communication : Floriane Loctin
Rédactrice en chef : Isabelle Zedda
Rédactrice : Anne-Laure Besse
Comité de rédaction : Dr René Allary, Olivier Astor, Pr Jean-Philippe Camdessanché, Gérard Daudel, Béatrice Deygas, Audrey Duburcq, Nicolas Meyniel, Stéphane Pacquier, Pierre-Joël Tachaires
Photos : Isabelle Duris / Philippe Cabrerizo
Maquette, mise en page et impression : Créée Communication - Imprimé sur papier offset 120 et 90 g - **Tirage :** 3 000 exemplaires.
CHU de Saint-Étienne - Direction générale 42055 SAINT-ÉTIENNE Cedex 2 - Tél. 04 77 12 70 13
E-mail : floriane.loctin@chu-st-etienne.fr
Site : www.chu-st-etienne.fr



Astreinte médicale, paramédicale et technique

7j/7 & 24h/24

contact@allp-sante.com
65 Rue de la Tour - 42000 Saint Étienne
04 77 92 30 30
www.allp-sante.com

Depuis plus de 60 ans à vos côtés

ASSISTANCE MÉDICO-TECHNIQUE

Assistance respiratoire - Perfusion - Nutrition - Insulinothérapie

MATÉRIEL DE MAINTIEN À DOMICILE

ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIAL pour Adultes Handicapés - SAMSAH

HOSPITALISATION À DOMICILE en relais avec les services professionnels de santé

FORMATION pour les professionnels de santé et les professionnels du secteur médico-social

SESCO - Service d'évaluation et de réorientation des cas complexes

Expertise
pédiatrique
pour la prise en
charge des
jeunes enfants



Fonds de dotation

Soutenir la recherche - Subventions aux usagers - Missions d'intérêt général



L'ARS au CHU

Le Docteur Jean-Yves GRALL, Directeur Général, et Laurent Legendart, Délégué départemental de l'Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ont rencontré la gouvernance du CHU et visité une partie de l'établissement le mercredi 5 avril.



2^{ème} Colloque national en soins infirmiers

Le colloque de l'ARFI (Association pour la Recherche et la Formation des Infirmières) s'est tenu le jeudi 18 mai 2017 au Zénith de Saint-Etienne. Cette année des équipes du GHT Loire sont venues présenter leurs travaux. Ce colloque offre un lieu de rapprochement entre soignants de tous les lieux d'exercice. Objectif : actualiser les connaissances et encourager les travaux de recherche en soins.



HODE

Une fresque murale pour égayer le quotidien des enfants hospitalisés

Mettre un peu de couleur dans le quotidien des enfants hospitalisés...et dans celui des professionnels de santé par la même occasion ! C'est l'objectif de l'association HODE, Hymne officiel des Droits de l'enfant. Cette fresque a été inaugurée le 21 avril, dans le hall d'accueil du pôle mère/enfant. L'œuvre colorée a été réalisée par des enfants, hospitalisés, de l'association HODE et du centre de loisirs de Saint-Priest-en-Jarez. Merci à tous les participants pour cette œuvre collective !



Journée sans tabac

La journée mondiale sans tabac s'est tenue le 31 mai dans le Hall AB. L'équipe du Dr Denis-Vatant, tabacologue et de nombreux partenaires (CPAM, associations, mutuelles, médias....) ont sensibilisé le personnel et les usagers à la prévention des risques liés au tabac, et conseillé les fumeurs dans leur projet de réduction ou d'arrêt du tabac. Un quizz et un jeu « *Donnez-nous votre slogan pour arrêter* » ont complété de façon ludique la journée.

Le slogan gagnant « **SANS CIGARETTE, POUMONS EN FÊTE !!!** »





Remise des médailles : 93 distinctions

Le 23 mai, les médailles d'honneur régionales, départementales et communales du travail ont récompensé 93 agents pour la **qualité des initiatives** prises dans leur travail et l'**ancienneté** des services effectués.

Remerciements

CHU Kids 42, Aide à la recherche médicale Ondaine et environs (**Armoe**), et **Vaincre le cancer 42**, trois associations au grand cœur qui œuvrent afin d'améliorer la prise en charge et le confort des patients.

Merci à tous de votre solidarité et générosité !

Retrouvez plus d'informations dans **CHU'Mag 46**.



Vaincre le cancer 42



Chu Kids 42



Armoe

Recherche sur la cigarette électronique

Dans le cadre d'un travail de recherche concernant la cigarette électronique, nous aimerions interroger les membres du personnel du CHU qui **utilisent ou ont utilisé** une cigarette électronique, que ce soit dans un but d'arrêt du tabac ou non. Merci d'envoyer vos coordonnées mail à cette adresse : **sophie.bayle@chu-st-etienne.fr** afin que le questionnaire, simple et anonyme, vous soit envoyé. Merci de votre participation.



Estivales de l'éthique



Le mercredi 7 juin, Terre d'Ethique a organisé ses 3èmes Estivales de l'éthique en santé sous la direction du Dr Pascale Vassal. Le thème retenu cette année « **Un soin juste pour un juste soin** » a suscité de nombreux et riches échanges.

Dernière minute

• Un nouvel intranet

Le déploiement du nouveau site intranet est en cours.

⌚ Il sera effectif la première semaine de septembre.

• TEP-scan

Depuis le 6 juin le service de médecine nucléaire, dispose d'un **TEP-scan** de toute dernière génération.

Pour obtenir un rendez-vous, il faut s'adresser au secrétariat de médecine nucléaire.



Agenda

- Journées du Patrimoine : **dimanche 17 septembre** à 10 h, visite du bâtiment Art Déco à l'Hôpital de la Charité.
- Forum Vivre avec un cancer : **mercredi 4 octobre** (après-midi), stade Geoffroy-Guichard.
- **1^{ère} Edition** de la Fête de la Science : **du 1^{er} au 15 octobre**



Félicitations

Le 19 Mai 2017, au cours du congrès annuel, le **Dr Nathalie PREVOT-BITOT**, chef de service de médecine nucléaire est nommée **Secrétaire générale** de la **Société Française de Médecine Nucléaire et Imagerie Moléculaire**.



TRAVAILLER AU CHU / FÉLICITATIONS ET BIENVENUE AU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

88 agents
ont été mis
en stage
et 33 agents
ont été titularisés
entre
les 15 mars 2017
et 1^{er} juin 2017



Virginie JUPIN
a été nommée
Cadre administrative Hospitalière
du Pôle Pharmacie
le 27 février 2017



Marie-Louise MAURIN
a été nommée
Cadre supérieur de Santé
du pôle Psychiatrie
le 28 mars 2017



Guillaume CLAIRET
a été nommé
Attaché Administration Hospitalière,
Direction des Ressources Humaines,
le 1^{er} mai 2017



Christel PIERRAT
a été nommée
Directrice des Affaires Médicales
et de la Recherche au CHU
et Directrice des Affaires Médicales
au CH de Roanne
le 1^{er} juillet 2017

Entre le 15 mars
et le 1^{er} juin 2017,
le CHU de Saint-Étienne
a accueilli dans ses
équipes...

- > **Margot COUTAREL**,
Agent des Services
Hospitaliers, Bio-nettoyage,
arrivée le 20 mars 2017
- > **Amoin-Ghislaine MAUVIN**,
Agent des Services
Hospitaliers, Bio-nettoyage,
arrivée le 20 mars 2017
- > **Hayet IDDIR**,
Assistante de Recherche
Clinique au centre
d'investigation Clinique,
arrivée le 27 mars 2017
- > **Honorine LAVASTRE**,
Éducatrice Jeunes
Enfants, Crèche,
arrivée le 27 mars 2017
- > **Fleur-Annick SENIKON**,
Agent des Services
Hospitaliers, Bio-nettoyage,
arrivée le 1^{er} avril 2017
- > **François-Élie CLAVIER**,
Ingénieur, Service
de Santé Publique
et d'Information Médicale,
arrivé le 3 avril 2017
- > **Chloé BONNET**,
Ergothérapeute,
Rééducation,
arrivée le 6 avril 2017
- > **Stéphanie MARTINHO**,
Assistante Spécialiste
des Hôpitaux, Pôle CMEE,
arrivée le 18 avril 2017
- > **Lauren RIGOLLET**,
Praticien Hospitalier,
Laboratoire d'Hématologie,
arrivé le 18 avril 2017
- > **Aurélien VEGAS**,
Adjoint Administratif,
Direction Générale,
arrivée le 18 avril 2017
- > **Priscillia FANGET**,
Infirmière,
Réanimation Pédiatrique,
arrivée le 25 avril 2017
- > **Karine THOLONIAT**,
Infirmière, Création,
arrivée le 1^{er} mai 2017
- > **Emmanuelle CABRAL**,
Aide-Soignante,
Volante de Sécurité,
arrivée le 2 mai 2017
- > **Dorian CHAUDIER**,
Adjoint Administratif,
Bureau du Personnel,
arrivé le 2 mai 2017
- > **Anne-Sophie LAURENT**,
Aide-Soignante,
Volante de Sécurité,
arrivée le 15 mai 2017
- > **Amélie POYETTON**,
Adjoint Administratif,
Bureau des Entrées,
arrivée le 15 mai 2017
- > **Pascaline GATTINO**,
Technicien Supérieur
Hospitalier, Direction
du Système d'Information,
arrivée le 17 mai 2017
- > **Daniel SALGUEIRO**,
Technicien Supérieur
Hospitalier, Direction des
Travaux et des Équipements,
arrivé le 20 mai 2017
- > **Jennifer AULAGNIER**,
Agent d'entretien
Qualifié, Crèche,
arrivée le 1^{er} juin 2017
- > **Samira DJABALLAH**,
Adjoint Administratif,
Direction des Travaux
et des Équipements,
arrivée le 1^{er} juin 2017
- > **Sophie THEVENON**,
Adjoint Administratif,
Pharmacie DMS,
arrivée le 1^{er} juin 2017

... et par mutation

- > **Fabrice KICHENIN**,
Aide-Soignant,
Centre Léo Kanner,
arrivé le 1^{er} avril 2017
- > **Guillaume CLAIRET**,
Attaché Administration
Hospitalière, Direction
des Ressources Humaines,
arrivé le 1^{er} mai 2017
- > **Vanessa GSCHWIND**,
Technicienne de
Laboratoire, Plateau de
Biologie,
arrivée le 29 mai 2017
- > **Cindy AUBOYER**,
Infirmière, Cardiologie,
arrivée le 1^{er} juin 2017

Le CHU souhaite une
bonne retraite à...

- > **Véronique BARLET**,
Technicienne de
Laboratoire, Exploration
Fonctionnel Respiratoire,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Viviane BARONE**,
Infirmière, Psychiatrie
Secteur Saint-Étienne,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Claudio DAL SECCO**,
Praticien Hospitalier,
Psychiatrie
Secteur Saint-Étienne,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Brigitte DOLATA**,
Aide-Soignante,
Orthopédie,
départ le 1^{er} avril 2017

- > **Marie-Christine DUMAS-RAFFIN**,
Infirmière, Psychiatrie
Secteur Gier,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Alain FARISSIER**,
Maître Ouvrier, Biostockage,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Régine FAVIER-FONTVIELLE**,
Préparatrice en Pharmacie,
Pharmacie,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Brigitte LANEUW-MAZZOLINI**,
Infirmière,
Gérontologie Clinique,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Guy PERROT**,
Praticien Attaché,
Laboratoire Anatomie
Cytopathologie,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **René REYNAUD**,
Ingénieur Hospitalier,
Blanchisserie,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Marie ROBERT-BRIOUDE**,
Aide-Soignante,
Chirurgie Digestive,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Geneviève ROCHIGNEUX-BORDAS**,
Adjoint Administratif
Hospitalier, Service Social
des Malades,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Yolande TRIOLAIRE**,
Assistante Socio-Éducatif,
Direction des Ressources
Humaines,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Jean-Paul VARVAT**,
Infirmier, Psychiatrie
Secteur Saint-Étienne,
départ le 1^{er} avril 2017
- > **Josette PICARD**,
Auxiliaire de Puériculture,
Maternité,
départ le 24 avril 2017
- > **Odile BERLAND**,
Agent des Services
Hospitaliers Qualifié,
Bio-nettoyage,
départ le 1^{er} mai 2017
- > **Georgette BOUIX-EYRAUD**,
Aide-Soignante,
Brancardage,
départ le 1^{er} mai 2017
- > **Jean-François CHANDAT**,
Préparateur Pupitre,
Direction du Système
d'Information,
départ le 1^{er} mai 2017

- > **Christine DEGEMARD-SAYS**,
Infirmière, Hémodialyse,
départ le 1^{er} mai 2017
- > **Henry DJAMBOULIAN**,
Maître Ouvrier, Brancardage,
départ le 1^{er} mai 2017
- > **Marie-Pierre JOURDY-DELORY**,
Agent des Services
Hospitaliers, Psychiatrie
Secteur Gier,
départ le 1^{er} mai 2017
- > **Annie PARET-BREAL**,
Assistante Médico-
Administratif, Consulta-
tion d'Ophtalmologie,
départ le 1^{er} mai 2017
- > **Marie-Christine RIVOIRARD-RELAVE**,
Préparatrice en Pharma-
cie, Pharmacie,
départ le 1^{er} mai 2017
- > **Joëlle TARDY**,
Infirmière,
Anesthésie-Réanimation,
départ le 1^{er} mai 2017
- > **Maria BJELAJAC**,
Infirmière,
Traumato-Septique,
départ le 1^{er} juin 2017
- > **Martine CHARRETIER-BRUYERE**,
Auxiliaire de Puériculture,
Maternité,
départ le 1^{er} juin 2017
- > **Bernadette FAURE-GONNET**,
Infirmière,
Bloc Opératoire,
départ le 1^{er} juin 2017
- > **Jocelyne GOYET-MAGNET**,
Infirmière, Urologie,
départ le 1^{er} juin 2017
- > **Geneviève MOUNIER**,
Praticien Attaché,
Pharmacovigilance,
départ le 1^{er} juin 2017
- > **Sylvaine MURGUE-FANTON**,
Auxiliaire de Puériculture,
Crèche,
départ le 1^{er} juin 2017
- > **Thérèse PHILIS**,
Aide-Soignante,
Radio Vasculaire,
départ le 1^{er} juin 2017
- > **Brigitte VEGLIA-FAYNEL**,
Auxiliaire de Puériculture,
MPR Pédiatrique,
départ le 1^{er} juin 2017

LE CHU DE SAINT-ETIENNE MET EN PLACE LE PORTAIL PATIENT PERSONNEL : *monghtloire.fr* !



Plus rapide et écologique que le courrier, le portail web monGHTLoire.fr met à la disposition des patients les documents adressés par les établissements du GHT Loire, dont le CHU de Saint-Etienne.

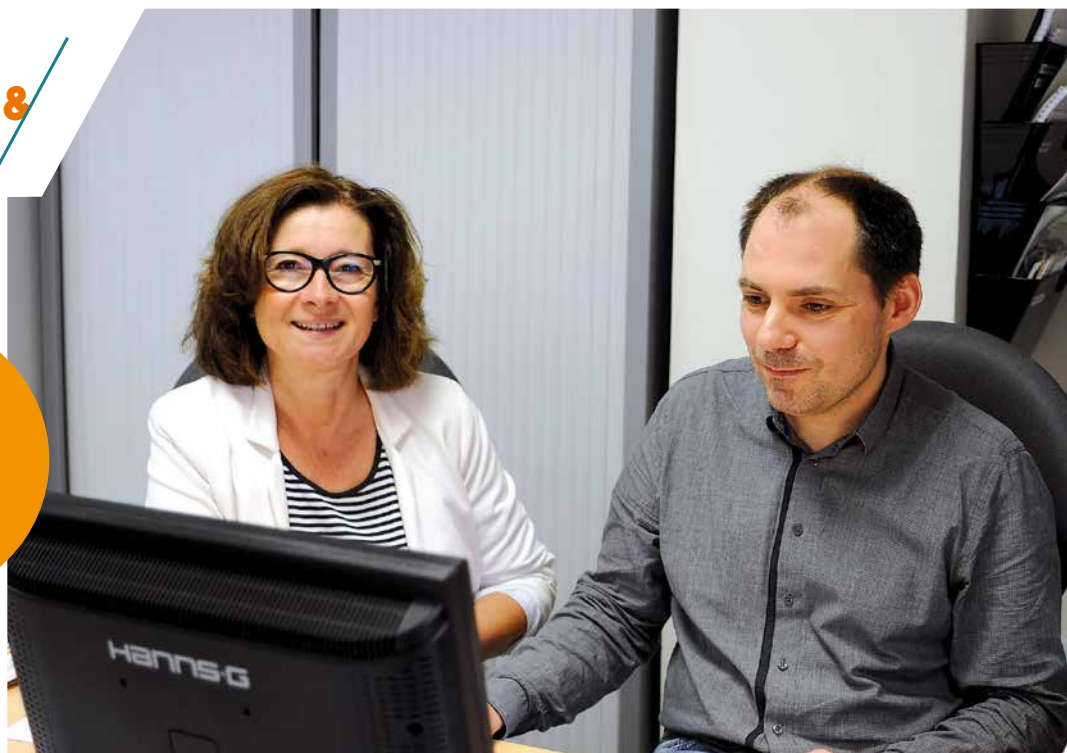
Ce portail permet d'accéder aux documents de santé en ligne, de manière rapide sur un espace personnel sécurisé. **Depuis le 15 mai dernier, le centre de prélèvements du CHU met ainsi, sur ce portail, les résultats des examens de biologie à disposition des patients qui le souhaitent.**

A chaque document reçu, une alerte mail est envoyée au patient.

Ce portail patient va progressivement être déployé à d'autres services du CHU ainsi qu'aux autres établissements du GHT. De nouvelles fonctionnalités vont également être progressivement intégrées : envoi de compte-rendu d'hospitalisation en ligne ou encore prise de rendez-vous.

Pour le consulter, c'est très simple : il suffit de se rendre sur le site internet <http://patient.monGHTLoire.fr> puis de se connecter avec les identifiants fournis lors de la création de son compte personnel.

Après un vol
dans l'espace,
l'os est très
fragilisé



Dr Laurence Vico et Hervé Locrelle, Attaché de Recherche Clinique (service Rhumatologie et Unité SAINBIOSE)

LES EFFETS DE L'APESANTEUR SUR LE CORPS HUMAIN

L'unité Inserm Sainbiose (Santé ingénierie biologie Saint-Etienne) travaille en collaboration avec le site de l'ESA (Agence Spatiale Européenne) aux Pays-Bas sur la mesure des os des cosmonautes ayant participé à la dernière mission Proxima de 6 mois dans l'espace. L'équipe du Dr Laurence Vico y a effectué des mesures d'os à des fins scientifiques.

En novembre 2016, Thomas Pesquet s'est envolé pour une mission de 6 mois dans la station spatiale internationale (ISS). Il a été placé en quarantaine dès son arrivée au cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan), afin de ne pas attraper le moindre rhume. A bord de l'ISS, les astronautes ont eu beaucoup à faire au cours de ces 185 jours. En premier lieu, faire avancer la recherche scientifique : par exemple évaluer un échographe « intelligent » développé au Centre de recherche sur le cœur et les maladies vasculaires de Tours, tester un gilet connecté qui permet de suivre et de collecter en temps réel diverses données de santé, utile pour les personnes âgées, ou en situation de fragilité...

Le squelette à la loupe

Avant sa mise en orbite, Thomas Pesquet a subi un scanner de son squelette pour mesurer sa densité osseuse et connaître la micro-architecture de ses os. L'état de son squelette sera également mesuré tout au long de l'année suivant son retour. Ce scanner haute

résolution a été développé pour les besoins de l'espace et est maintenant utilisé dans tous les grands centres de recherche sur l'ostéoporose.

Les scientifiques s'intéressent aux modifications osseuses dues au vol spatial depuis les années 1970. « Le squelette est notre tissu de soutien majeur et il lutte contre la gravité depuis des milliers d'années », explique le Dr Laurence Vico, directrice de l'unité Inserm SAINBIOSE (Santé Ingénierie Biologie Saint-Etienne). « Mais lorsque nous sommes en état d'apesanteur, nous n'avons plus vraiment besoin de lui, surtout les membres inférieurs ». Résultat : notre squelette s'adapte à ce nouvel environnement. Une perte osseuse est observée au niveau des jambes alors qu'au-dessus de la taille il n'y a pas de modification, voire une augmentation de la densité minérale osseuse.

Le 16 juin, des évaluations à Cologne aux Pays-Bas ont été réalisées sur les 13 cosmonautes. Le Dr Vico explique, « des analyses entre 2007 et 2014 ont démontré que la

perte est 4 fois plus importante que la perte osseuse d'une femme après la ménopause en 2 ans [15% d'augmentation de la porosité de l'os cortical, son épaisseur est réduite de 4%] ».

Des conséquences biomédicales

« Les conséquences sont biomédicales, l'os est fragilisé, le risque fracturaire plus important. Un an après des vols de six mois, la récupération des cosmonautes n'est que très partielle. Au niveau du radius, les résultats sont plutôt encourageants en fin de vol. Mais après 3, 6, et 9 mois après le retour au sol, une dégradation survient et cela empire, une surprise pour nous ».

Toutes ces analyses posent le problème du vieillissement accéléré des cellules osseuses de chacun dont certains aspects ne sont pas réversibles...



Rang du haut de gauche à droite : Dr Pierre Brunel, Dr Florelle Bellet, Dr Marlène Damin-Pernik, Dr Michel Roy
Rang du bas de gauche à droite : M^{me} Maryse Dudu (assistante médico-administrative), Dr Marie-Noëlle Beyens (responsable de service)

PLAN LARGE

CRPV

Pour notifier
un effet indésirable
et/ou
poser une question :

Téléphone :
04 77 12 77 37

Mail :
pharmacovigilance@chu-st-etienne.fr

Intranet

LE CENTRE RÉGIONAL DE PHARMACOVIGILANCE (CRPV) VEILLE ET VOUS INFORME SUR LE MÉDICAMENT

Chaque année de nouvelles spécialités pharmaceutiques sont autorisées. A chaque spécialité sont associés de nombreux effets indésirables identifiés grâce aux déclarations des soignants et des usagers.

Notre rôle / nos missions

- > Evaluer vos déclarations d'effets indésirables médicamenteux (analyse chronologique, sémiologique et bibliographique)
- > Répondre à vos questions sur le médicament
- > Vous donner une conduite à tenir
- > Vous informer

Activité locale

Le CRPV de Saint-Etienne a géré 711 déclarations d'effets indésirables médicamenteux (EIM) en 2016 et 706 demandes de renseignement, dont 53 aides à la prescription pendant la grossesse ou évaluation du risque lié à une exposition foetale à un médicament, 15 aides à la prescription pendant l'allaitement, et 36 questions sur les interactions médicamenteuses...

Les déclarations proviennent des professionnels de santé (médecins (88 %), pharmaciens (8 %), mais également des patients (4 %). Plus de la moitié (62 %) des notifications d'EIM provient du CHU avec une disparité importante selon les services.

Activité nationale

Les 31 CRPV nationaux ont collecté 40 000 déclarations d'effets indésirables médicamenteux et répondu à plus de 30 000 demandes de renseignements en 2016.



2800 substances actives, 11 000 spécialités pharmaceutiques

Un exemple de déclaration de pharmacovigilance :

Pancréatite aiguë 12 h après la prise de PRONTALGINE® (paracétamol, codéine, caféine) chez un patient de 27 ans sans antécédent médical ni habitude toxique.

Les opiacés, et plus particulièrement la codéine et ses dérivés, augmentent la pression au niveau du sphincter d'Oddi aux doses thérapeutiques usuelles, ce qui provoque des douleurs brutales évocatrices d'une pancréatite. Cliniquement, cet effet apparaît précocement après la prise (15 minutes à 12 heures).

ZOOM SUR..

Analyse
des risques pour
24 thématiques

LE CHU DE SAINT-ETIENNE SE PRÉPARE POUR UNE VISITE DE CERTIFICATION HAS SYNCHRONISÉE AVEC D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS DU GHT !

Poursuivant sa démarche d'amélioration de la prise en charge des patients, le CHU de Saint-Etienne vient de transmettre son dossier à la HAS en vue de la prochaine visite de certification. Celle-ci se fera de manière synchronisée avec les 8 autres établissements du GHT qui n'ont pas passé la certification V2014.

Transmission de nos travaux (compte qualité) à la HAS...

Depuis 2015, le CHUSE s'est adapté aux nouvelles modalités de la certification en organisant une analyse des risques pour 24 thématiques (ci-joint), et en mettant en œuvre des actions d'amélioration en regard des risques les plus critiques. Ces travaux ont été transmis à la HAS fin du mois d'avril 2017. **Un livret comportant une synthèse de ces travaux sera prochainement disponible sur intranet** afin que chaque unité de soins puisse poursuivre sa préparation en vue de la visite.

Des nouvelles modalités de visite...

La visite de certification se déroulera du 9 au 20 octobre 2017.

Avec la version 2014 de la procédure de certification, la Haute Autorité de Santé a modifié l'organisation de la visite des établissements en orientant son regard sur la **réalité de l'activité**. C'est la raison pour laquelle elle a choisi deux méthodes d'investigation, l'audit de processus et la méthode du patient traceur :

- > Les investigations structurées par **audit de processus/thématiques** visent à évaluer l'organisation autour de chaque processus/thématique pour s'assurer de sa maîtrise et vérifier son application sur le terrain.
- > Les investigations réalisées selon la **méthode du patient traceur** viennent alimenter chaque processus/thématique retenu avec des données directement recueillies par l'évaluation des parcours de soins des patients.

Dans le cadre du GHT Loire

La réforme territoriale des hôpitaux publics (GHT) a fixé l'objectif d'une certification conjointe, unique, pour tous les établissements membres d'un GHT à partir de 2020.

En attendant cette échéance, les établissements volontaires peuvent initier une collaboration dans le cadre d'une certification synchronisée. Pour le GHT Loire, tous les établissements ont signé une convention avec la HAS.

Des groupes de travail ont débuté des travaux communs sur plusieurs thématiques (droits des patients, identitévigilance, gestion du risque infectieux, management de la qualité, gestion des risques). Progressivement toutes les autres thématiques (voir encadré) vont être travaillées en commun afin de proposer des boîtes à outils pour chaque établissement qui reste décideur de son propre programme d'actions.

Un calendrier de visite de certification (octobre 2017 à avril 2018) a été défini pour tous les établissements du GHT qui ne l'ont pas encore vécue. Le CHU commence dès le 9 octobre 2017...



Liste des processus et thématiques au CHU

- Management de la qualité et des risques
- Qualité de vie au travail
- Gestion du risque infectieux
- Droits des patients
- Parcours du patient (chirurgie, médecine, psychiatrie, gériatrie, femme-enfant)
- Prise en charge de la douleur
- Prise en charge et droits des patients en fin de vie
- Gestion du dossier patient
- Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge
- Prise en charge médicamenteuse du patient
- Prise en charge des urgences et des soins non programmés
- Management de la prise en charge du patient au bloc opératoire
- Management de la prise en charge du patient dans les secteurs à risque : endoscopie, radiothérapie, médecine nucléaire, salle de naissance, imagerie interventionnelle
- Gestion du système d'information
- Développement durable
- Gestion des déchets

UNE JOURNÉE AVEC LE CENTRE D'APPELS DE LA DSI

UNE JOURNÉE AVEC...

Qui se cache derrière le «24 444», numéro interne du Centre d'Appels et de maintenance de la Direction des Systèmes d'Information? CHU'Mag est allé enquêter pour vous sur le dépannage informatique au CHU.



L'équipe du Centre d'appels avec Jean-Marc Pils et Rachida Mankour.



Fabrice Cotte et des techniciens « Interventions et Gestion du parc ».

Au centre d'appels, chapeauté par Fabrice Cotte depuis 2005, 16 personnes se relaient pour faire en sorte que le personnel soit dépanné de toute « urgence » informatique dans un délai restreint. « Le parc d'ordinateurs comprend plus de 4 000 unités et nous remplaçons environ 700 ordinateurs par an » explique M. Cotte.

« 76 appels par jour »

En 2016, près de 17 000 interventions ont eu lieu. « Début mai 2017, nous en sommes déjà à 6 000 interventions et traitons 76 appels/ jour ».

Les appels sont réceptionnés par deux adjoints administratifs « help desk » : Jean-Marc Pils et Rachida Mankour qui effectuent un premier diagnostic. Ils le formalisent dans un formulaire pour orienter le traitement des techniciens.

Deux personnes sont dédiées à l'hôpital Nord, deux sur Bellevue et une est polyvalente. « Il nous arrive de prendre également des stagiaires en Bac Pro ou en reconversion à l'Afpa ».

Selon la nature de l'appel, ils sont ensuite dispatchés. Soit le problème peut se résoudre à distance (serveur), et le collaborateur est rappelé par un technicien de traitement d'appel (A. Poulenard, J. Serre, Y. Soulas, A. Ghadab).

Soit il est nécessaire qu'un technicien d'intervention se déplace en personne sur site pour réaliser un dépannage (J. Canoine, L. Di Donato, M. Marguerit, M. Naguib, L. Sarrazin, B. Taque, P. Rayet).

Deux d'entre eux sont dédiés à l'atelier : pour mettre en place les nouveaux postes, faire les mises à jour système ou remplacer les postes si besoin. « Dans ce cas, nous faisons appel à la Centrale d'achats de l'informatique hospitalière (CAIH) où nous bénéficions de tarifs négociés ».

Il y a également un technicien qui résout les problèmes généraux sur tous les ordinateurs, Maxime Bluzat. Et enfin, une personne qui s'occupe du magasin et des garanties (M. Quaglieri).

L'activité est parfois beaucoup plus soutenue lors de grands changements. Ainsi, par exemple, dernièrement avec l'arrivée de nouveaux logiciels : anti-virus, déploiement généralisé de nouveaux applicatifs tels que le nouveau dossier patient Easily ou encore le changement de la téléphonie : « notre rôle est alors d'être les plus réactifs possibles ».

1/3 des logiciels est loué

Un tiers des logiciels est loué et deux-tiers achetés. La DSI développe très peu de logiciels car la plupart des besoins sont déjà pourvus par les éditeurs.

Avec la création du GHT Loire, la DSI participe à la création d'un système d'information partagé et à l'adoption d'un logiciel unique par métier. La convergence des systèmes d'information doit être terminée au 1^{er} janvier 2021 sur la base d'un schéma directeur informatique qui doit être finalisé pour le 1^{er} janvier 2018.

Qui se cache
derrière le
«24 444» ?

ZOOM SUR...



Janvier 1988

LE SAMU DE SAINT-ETIENNE : 40 ANS AU SERVICE D'UN MILLION DE PATIENTS...

Ils sont une petite centaine pour fournir une aide médicale urgente à un million d'habitants : auxiliaires de régulation, médecins, infirmier(e)s, ambulanciers, pilotes, assistants et mécaniciens d'hélicoptère, secrétaires, cadres de santé.



Les Services d'Aide Médicale Urgente (SAMU) sont nés dans les années 1970 devant l'hécatombe routière : 16 000 morts par an, par hémorragie ou par détresse respiratoire, dont de nombreux évitables car facilement réversibles.

Ainsi, depuis juin 1977, le SAMU permet à la population de la Loire et de son bassin de bénéficier de soins extra hospitaliers 24h/24 et 7j/7.

Trois équipes médicales (médecin, infirmier(e), ambulancier) ainsi que l'équipage de l'hélicoptère sont disponibles de jour comme de nuit pour « couvrir » tout le bassin stéphanois et les zones limitrophes de la région.

Deux activités distinctes

Le Centre 15

C'est la régulation médicale qui conditionne la réponse faite à chaque demande : le Centre 15 est le lieu de décision, où chaque appel est pris en compte d'abord par l'un(e) des 20 Assistant(e)s de Régulation Médicale (ARM) : le demandeur est identifié (nom-prénom-âge-sexe-coordon-

nées précises-motif d'appel...) et les informations sont consignées dans un logiciel de régulation spécifique, puis l'appel est transmis à un médecin pour analyse et décision de réponse. Cette phase initiale ne souffre d'aucune imprécision : il faut être extrêmement vigilant sur le lieu de la détresse, et apprécier au mieux sa gravité réelle.

L'ARM exerce un premier tri entre les appels relevant de la Permanence Des Soins (PDS) et ceux relevant de l'Aide Médicale Urgente (AMU) :

La PDS recouvre les cas médicaux en lien avec la continuité des soins en médecine générale. Ces appels sont orientés vers un médecin généraliste libéral qui exerce dans ce cadre une mission de service public. L'AMU concerne les appels pour une urgence marquée par sa gravité ou un risque vital, ils sont traités par le Médecin Régulateur du SAMU, qui est un médecin urgentiste ou réanimateur hospitalier. Il a recours aux mêmes moyens de réponse, aux ambulances privées et aux pompiers pour les transports sanitaires, et il est seul habilité à déclencher l'engagement d'une équipe du SAMU (le SMUR), seule ou en complément d'autres intervenants.



EC 135 Bi-turbine



1988 Ecureuil mono-turbine

L'activité de régulation

Le Dr Guillaume VILLENEUVE responsable des transports hélicoptérés, précise : « Cette médecine n'est pas une science exacte, c'est l'expérience du quotidien qui permet d'améliorer son sens de l'appréciation, il faut savoir improviser, trouver la solution adéquate à des situations toujours inattendues, jamais identiques. On est loin de la médecine des protocoles, qui ne peut servir que de guide. »

Le SMUR

Si le Centre 15 est le « cerveau », c'est le SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) qui est le « bras armé » du SAMU, son moyen d'intervenir au chevet du patient. Il réalise, seul ou avec d'autres intervenants, deux types d'interventions : **Les interventions primaires** : elles répondent à une situation d'urgence immédiate, au domicile des patients, sur la voie publique ou dans les cabinets médicaux...

Les interventions secondaires : il s'agit soit de transférer un patient au CHU depuis un autre établissement de soins, soit de muter entre hôpitaux en raison des nécessités médico-techniques de certaines pathologies ou du suivi de filières de soins vers des centres de référence.



Juin 2017

Un peu d'histoire

Le SAMU42, souvent pionnier...

Le Dr Guy-François JOMAIN, anesthésiste-réanimateur et urgentiste, est médecin au SAMU de la Loire depuis 39 ans.

« En 1982, nous avons débuté, si nous étions loin sur un cas grave, en faisant venir en renfort les hélicoptères de la Sécurité Civile, de la Gendarmerie ou de l'Armée, qui nous rejoignaient sur place et nous ramenaient au CHU. Cela permettait le retour rapide et sûr du patient. Mais il manquait le volet « aller » pour arriver au plus vite au chevet d'une victime. En 1987, le gérant d'une société d'ambulances, M. BEAUJARD, qui avait acheté un hélicoptère nous a proposé ses services occasionnels. Le Directeur de l'hôpital Bellevue à cette époque, M. VIVES, que nous ne remercierons jamais assez, a donné son accord pour subvenir, sur son budget, au coût de ce nouveau vecteur d'urgence qu'il pensait essentiel.

L'accident dramatique d'une jeune nageuse grièvement blessée à Saint Victor sur Loire par le pilote d'un bateau volé, qui a sans doute été sauvée grâce à l'hélicoptère, a décidé le Maire, M. DUBANCHET, à octroyer deux millions de francs annuels (300 000 €) pour que le SAMU puisse acheter les services pérennes d'un hélicoptère. »

3^{ème} SAMU de France hélicoptéré

C'est en 1988 qu'un premier contrat fut signé avec la Société Hélicap, le CHU prenant ensuite le relais du financement. Le SAMU de Saint-Etienne a ainsi été le 3^{ème} SAMU français doté d'un hélicoptère après Créteil et Toulouse.

En 1997, du fait de la réglementation européenne, l'Ecureuil monomoteur a fait place à un hélicoptère bi-turbine, l'EC 135, un des premiers en France, et de couleur jaune !

A cette époque, même Lyon et Grenoble n'avaient pas d'hélicoptère !

Le responsable du SAMU 42, le Dr GIRAUD, précise : « A coup sûr, la rapidité de la prise en charge permise par l'hélicoptère permet de sauver au moins 10 vies par an. Une étude conduite par le service démontre que la prise

en charge de ces mêmes patients par véhicule terrestre n'aurait pas permis de les sauver. »

La question du statut

Les fondateurs des SAMU étaient des médecins anesthésistes-réanimateurs. Aujourd'hui, l'équipe médicale est constituée en majorité d'urgentistes pré-hospitaliers.

Le SAMU

Le Dr JOMAIN rappelle : « Le mode d'exercice est unique, très particulier : il faut savoir faire face à tout type de situation dans des conditions particulières d'isolement, en effectif réduit, seul pour décider médicalement, avec des moyens diagnostiques et thérapeutiques limités, en collaboration avec d'autres structures (pompiers, police, ...) , et en tenant compte de tout un environnement complexe. Je vis encore des choses inconnues au bout de 39 ans d'exercice. Etre appelé pour la naissance d'un « bébé coiffé », devoir établir 7 certificats de décès en une seule journée, ou annoncer la mort cérébrale d'une jeune fille et demander un don d'organes à la famille... Il y a des moments d'intense joie comme des charges affectives lourdes dont il est difficile de se défaire par la suite... Mais nous devons composer avec la vie ! » Le Dr Villeneuve ajoute « Le SAMU fait partie de ces services où l'on ne peut exercer que par vocation. Chaque nouvelle situation est imprévisible et demande de travailler dans des circonstances exceptionnelles. Ne jamais croire que l'on sait tout et garder un peu d'humilité face à

ces interventions particulièrement stressantes pour lesquelles nous serons amenés à réagir rapidement et à prendre des décisions dans l'urgence. Intervenir auprès des patients, au sein de leur famille, de leur maison, de leur environnement, nous plonge dans leur intimité et nous rappelle sans cesse la fragilité de la vie.

Nous pouvons vivre chaque jour aussi bien des drames terribles que des bonheurs immenses. Et c'est cette inconnue qui nous stimule chaque matin pour prendre la garde ».

Le SAMU en noms et en chiffres

- Des médecins fondateurs : les Docteurs Vignon, Blanc et Dumont. Le chef de service du SAMU est aujourd'hui le Pr Zéni.
- Une équipe de 88 personnes : 18 médecins, 18 infirmières, 21 ARM, et 15 ambulanciers, 6 pilotes d'hélicoptères, 6 assistants de vol, 1 mécanicien, 1 cadre de santé et 2 secrétaires.
- 140 000 dossiers de régulation par an.
- 4 500 sorties SAMU par an.
- 800 interventions hélicoptérées par an.



ARM au Centre 15

**POINT
DE REPÈRE...**

*Un petit local
accueille
la Sonothèque*

LA BIBLIOTHÈQUE DES MALADES, VOUS CONNAISSEZ ?

Créée en 1984, la Bibliothèque des Malades du CHU de Saint-Étienne, est une association loi 1901, située au niveau -1 du bâtiment C, dans laquelle une cinquantaine de bénévoles s'activent au moins deux fois par semaine.

La mission première est de proposer des romans en tous genres, BD, revues aux patients, adultes, adolescents et enfants en se déplaçant dans les services ou en tenant des permanences. Les malades sont heureux de ce moment de partage, pour certains d'entre eux une visite est importante et peut être un échange, une petite discussion, une attention de quelques minutes.

Depuis un an maintenant, le Comité de Lecture, composé de 6 bénévoles bonnes lectrices, sélectionne chaque trimestre les dernières nouveautés littéraires auprès de la Librairie de Paris, les lit, partage leurs avis et juge l'opportunité de l'achat par l'association.

Sachez également que la Bibliothèque est ouverte deux demi-journées par semaine aux personnels du CHU!

Parmi les personnels, les bénévoles côtoient de très bons lecteurs qui apprécient les choix littéraires de l'association, l'occasion d'échanger autour d'une nouveauté ou d'une ancienne pépite. Un espace intitulé « nouveautés – coups de cœur » est ainsi assidûment consulté par les agents du CHU.

La Bibliothèque des malades n'a pas la possibilité de se déplacer dans chaque service du CHU. Aussi, des relations privilégiées ont été mises place avec certains d'entre eux, par exemple :

- **A l'Alphée** : animations régulières et approvisionnement régulier de la petite bibliothèque,
- **Au Jardin d'Enfants Thérapeutique** : participation aux animations thématiques,
- **En Hémodialyse** : service de revues renouvelées régulièrement.
- **En Oncologie Pédiatrique** : mini bibliothèque dédiée aux enfants et adolescents.



À côté de la Bibliothèque, un petit local accueille la **Sonothèque** dont le principal rôle est de prêter des postes de radio et des lecteurs de CD. L'une des priorités de la Bibliothèque des malades est de faire évoluer la Sonothèque, de la moderniser en proposant des matériels nouveaux et surtout d'acquérir des matériels pour les personnes mal voyantes.

Si vous souhaitez vous rendre à la Bibliothèque, venez les lundis et mardis après-midi à la permanence, niveau -1 du bâtiment G ou envoyez un mail à bibliomalades42@gmail.com



De gauche à droite : Chantal, biblio adultes - Guy, sonothèque - Geneviève, biblio adultes - Josée, Présidente - Marie-Paule, biblio adultes - Marie-Odile, Trésorière - Chantal, biblio enfants - Marie-Claire, biblio adultes - Brigitte, biblio enfants.

RÉCANFORT AU CH DE RIVE-DE-GIER : POUR RENOUER AVEC L'ACTIVITÉ PHYSIQUE APRÈS UN CANCER DU SEIN

CHEZ NOS
VOISINS

CHU'Mag fait la part belle au GHT et vous présente les autres établissements membres du Groupement. La rubrique « Chez nos voisins » vous propose aujourd'hui une plongée dans l'Hôpital du Gier, pour découvrir un programme de réentraînement à l'effort.

Depuis le mois de septembre 2015, un programme chapeauté par le Dr Marin Tardy propose à des femmes suivies pour un cancer du sein de bénéficier d'un ré-entraînement à l'effort global afin de renouer avec l'activité physique.

De nombreuses activités comme la marche nordique, le tai-chi, la balnéothérapie, les étirements, le renforcement musculaire et le cardio-training, sont réparties trois jours par semaine au sein du centre de rééducation.

Une équipe pluridisciplinaire composée d'un kinésithérapeute, un ergothérapeute, une diététicienne, un médecin et professeur d'APA (activité physique adaptée) se mobilise pour redonner l'envie et l'énergie de bouger à travers des activités variées et ludiques.

Une activité en groupe adaptée au rythme de chacune

Des témoignages de patientes suivies (soins pris en charge à 100% par la Sécurité sociale) démontrent les bienfaits de ce programme. Elles remarquent rapidement les progrès réalisés. « Le personnel est attentif à notre fatigue et à notre douleur. Nous ne sommes pas là pour réaliser des performances sportives mais pour avoir une aide physique et psychologique afin de pouvoir rebondir ».

Des bénéfices pour la santé

- Diminution du risque de rechute ou de récurrence
- Lutte contre la fatigue
- Amélioration de la qualité de vie
- Augmentation de l'endurance / capacités physiques
- Diminution du stress, des douleurs
- Limitation des effets secondaires des chimiothérapies (aplasie)

En pratique

Pour bénéficier de ce programme, il faut s'adresser à son médecin traitant ou spécialiste.

La démarche se découpe en deux temps : une première phase de reprise sportive médicalisée en centre de rééducation et une seconde phase de poursuite d'activités guidée en club sportif.

Par petits groupes de 3 à 5 personnes, à raison de 3 séances par semaine sur une période de quatre semaines; les séances alternent entre collectif (activité physique, psychologue) et individuel (kinésithérapeute, infirmière, médecin, diététicienne).



Les Amarose's paient pour le défi de la 43^{ème} Vogalonga vénitienne.

Centre de rééducation Marrel
62, rue Léon Marrel – 42800 Rive de Gier
Tél. 04 77 75 25 05

DERNIÈRE MINUTE ! AVANT L'ÉTÉ, PENSEZ À VOUS FAIRE VACCINER !

Recommandé
ou exigé
en France

Le Centre de Conseils aux Voyageurs et de Vaccinations Internationales accueille les « patients » du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sur rendez-vous.



Une consultation du Pr Frédéric Lucht

Les patients sont reçus systématiquement par un médecin. Ils viennent solliciter une information précise préventive des risques infectieux qu'ils encourent lors de leur voyage. Ils se voient proposer des conseils hygiéniques, des conseils de sécurité générale (maladies tropicales, piqures de moustiques mais aussi circulation prudente en voiture, quartiers à éviter...) et selon les cas et les pays ils se voient proposer une **prophylaxie** (traitement préventif) contre le paludisme, une prophylaxie éventuelle contre les diarrhées infectieuses, et certains vaccins en particulier le vaccin contre la fièvre jaune, mais cela peut être également, dans certaines situations, le vaccin contre l'encéphalite japonaise, la méningite cérébrospinale, les hépatites A et/ou B, plus rarement contre la rage... C'est aussi très fréquemment l'occasion de remettre à jour les vaccinations habituellement recommandées ou exigées en France.

1500 vaccins contre la fièvre jaune

On vaccine environ 1500 personnes par an contre la fièvre jaune. Ce vaccin ne nécessite plus de rappel et est désormais valable à vie. Il donne lieu à la délivrance d'un **Certificat International de Vaccinations**, à présenter aux autorités sanitaires du pays, dès l'arrivée. C'est un vaccin très bien toléré qui est contre indiqué

chez la femme enceinte, les immunodéprimés et les patients allergiques à l'œuf et n'a pratiquement aucun effet secondaire avec en revanche une très forte efficacité pour une maladie qui existe encore et qui reste **incurable**.

L'essentiel sur le plan **médicamenteux** est la prophylaxie contre le paludisme à *Plasmodium falciparum*, variété de paludisme qui est une variété de paludisme qui peut tuer le voyageur. Le patient doit prendre un traitement pendant toute la durée de son séjour et, suivant les médicaments utilisés, pendant une période allant de 4 à 8 semaines après le retour.

Celle-ci n'est **pas remboursée** par la sécurité sociale, de même que le vaccin et la consultation voyageur. Elle est à charge de l'utilisateur mais ne représente qu'un coût modique.

Les médecins du centre utilisent le site astrium.com ou diplomatie.gouv.fr. Le premier site est centré sur la problématique médicale, alors que le second site est plus axé sur les conditions de sécurité des voyageurs (coordonnées des Ambassades et Consulats, conditions climatiques...).

Pr Frédéric LUCHT

LETTRE DE LIAISON À LA SORTIE DU PATIENT. SUIVEZ LE GUIDE...

CERTI'FIL



Depuis le 1^{er} janvier 2017, selon la Loi*, le médecin hospitalier qui a pris en charge un patient doit lui remettre, le jour de sa sortie, une «lettre de liaison»**. Une copie de ce document est adressée simultanément au médecin traitant et au praticien adresseur.

Le CHU a mis à disposition des médecins un document-type «document de sortie» pour les aider à répondre aux nouvelles exigences réglementaires sur la lettre de liaison.

CHU'Mag a interrogé le Pr Thomas en Rhumatologie. Il utilise le « document de sortie » du dossier patient informatisé mis en place au CHU dans le cadre de la nouvelle réglementation.

Ce document-type est-il facile à utiliser ?

A la parution de cette nouvelle exigence réglementaire nous avons réfléchi à intégrer ce document au plus proche de la procédure qui était déjà en place dans le service pour modifier le moins possible celle-ci et limiter la charge de travail des différents membres de l'équipe médicale. Nous avons choisi de mieux structurer la note de synthèse déjà réalisée dans le service pour répondre au texte légal. Il n'y a donc pas de réelle contrainte supplémentaire à réaliser ce document de liaison.

Comment vous y prenez-vous pour le renseigner ?

Le document de synthèse structuré est renseigné par les internes soit au moment de la sortie du patient, soit au fur et à mesure du séjour incrémenté des nouvelles informations disponibles. Il est ensuite validé par un médecin Senior.

Est-il adapté à votre pratique ?

Ce document de synthèse structuré a permis d'optimiser la note de synthèse rédigée à la sortie du patient.

Qui l'utilise au quotidien ?

Une fois rédigé par l'interne ce document de synthèse de liaison est remis en mains propres au patient. Parallèlement le médecin senior valide le document, l'amende le cas échéant, en précisant alors qu'une version provisoire a été remise au patient et l'accompagne d'une courte lettre de couverture destinée au médecin traitant et permettant d'insister sur quelques points clés de cette fiche de liaison ou de fournir des informations complémentaires.



Pr Thierry Thomas

Au final cette procédure a permis d'une part d'**optimiser le travail de l'interne** et d'autre part de **simplifier le travail du senior** tout en répondant aux exigences réglementaires.

* cf. Loi du n° 2016-41 du 26 janvier 2016 - article 95 et Décret n° 2016-995 du 20 juillet 2016.

** La HAS précise 2 critères de non applicabilité :
1- « Le patient a refusé de se voir transmettre ce document » ;
2- « Le patient n'est pas en état qu'on lui remette ce document » soumis à l'appréciation médicale.

Document
remis en mains
propres
au patient

ZOOM SUR..

L'ALPHEE, ESPACE SOCIAL ET MAISON DES USAGERS EN SANTE MENTALE

L'espace Alphée fêtera cette année ses 10 ans !



Extérieur de l'espace social.

L'Alphée « Espace social »

L'Alphée « Espace social » est un lieu de soins où l'équipe pluridisciplinaire prend en charge les patients souffrant de troubles psychiques hospitalisés en service de psychiatrie adulte à l'hôpital Nord.

C'est avant tout un lieu de réadaptation psycho-sociale.

L'équipe réalise également une relève hebdomadaire dans chaque unité et observe les comportements.

Le service propose différents supports aux patients et leur famille :

- > Des prêts de livres sont possibles, ils sont réalisés en lien avec la bibliothèque du CHU et le personnel de l'Alphée
- > Un vernissage d'œuvres d'artistes (peintures, photos) est organisé chaque trimestre
- > Un Groupe «chant» chaque mercredi à 15 h et l'organisation d'événements musicaux en lien avec « Culture et santé »
- > Des jeux de société
- > Un accès internet gratuit supervisé par l'équipe soignante
- > Des consommations sont proposées à prix coûtant (boissons chaudes, fraîches, snack sucré). Cependant la consommation n'est pas obligatoire.

L'Alphée travaille enfin avec la Maison des Usagers de l'Hôpital Nord et collabore à la mise en œuvre d'interventions communes (journée droits des patients, prévention du risque alcoolique etc...)

En pratique :

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h
Psychiatrie Adultes > Hôpital Nord
5, chemin de la Marandière, 42270 Saint-Priest-en-Jarez
Tél : 04 77 82 85 63



Dr Amandine Bordron, Peggy Samyn (infirmière), Nathalie Bourget (ASH), Hubert Leray (cadre de santé), Brigitte Kowacki (infirmière de Psychiatrie).

L'Alphée « Maison des Usagers en Santé mentale »

4 axes :

- > Lieu d'accueil et d'écoute
- > Lieu de rencontre et de prévention
- > Lieu d'information
- > Lieu d'orientation

Une intervention de différentes associations et d'unités de soins a lieu tout au long de l'année :

- > «**Vie Libre**» - Association d'anciens alcooliques,
- > L'«**UNAFAM**» - Association d'usagers pour les maladies psychiques
- > L'association «**RIMBAUD**»,
- > Le centre d'Addictologie,
- > Le centre de Planification,
- > L'unité de Tabacologie,
- > La diététicienne,
- > L'UTDT (Unité de traitement de la dépendance et des toxicomanies)...

De nombreuses informations concernant les maladies psychiques, les droits des patients, les différents dispositifs de santé publique et les associations sont à la disposition de tous.

Le personnel soignant est présent pour aider à la consultation et apporter les explications nécessaires. **Un vrai travail d'échange s'engage** alors entre professionnels et usagers.

Les enfants de moins de 15 ans sont accueillis à l'Espace Alphée accompagnés de leur famille.

Rejoignez une banque différente !

La CASDEN, banque coopérative de toute la Fonction publique place ses valeurs d'écoute, de confiance et de proximité au cœur de son activité. Elle accompagne les personnels de la Fonction publique hospitalière dans la réalisation de leurs projets grâce son système alternatif et solidaire d'épargne et de financement⁽¹⁾.



BANQUE POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

L'offre CASDEN est disponible dans les Délégations Départementales CASDEN et les agences Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes.

Votre Chargée de Relation Enseignement Supérieur et Recherche :

Dolorès PINTO DA SILVA : 06 89 97 77 84

(Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur)

dolores.pintodasilva@casden.banquepopulaire.fr



En partenariat avec ACEF, découvrez notre offre multi-avantages⁽²⁾ :

Des avantages et des services pour vous accompagner au quotidien.

Pour en savoir plus : acef.com

Rendez-vous également sur casden.fr

Suivez-nous sur    

(1) Offre soumise à conditions, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour les crédits à la consommation, l'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. (2) Offre réservée aux adhérents de l'ACEF, association créée par et pour les fonctionnaires et agents de services publics.



CASDEN, la banque coopérative de toute la Fonction publique

LA PRIME N'EST PAS EN PRIME

En cas d'arrêt de travail, votre vie continue.

Avec MNH Prev'actifs, vous préservez votre salaire
et vos primes pendant votre arrêt maladie.

I MOIS OFFERT*



Plus d'informations :

- ▶ **Alexandra Peigne**, conseillère MNH, 06 45 58 78 35, alexandra.peigne@mnh.fr
- ▶ **Géraldine Sigauo**, conseillère MNH, 06 47 99 90 52, geraldine.sigauo@mnh.fr



*Offre réservée exclusivement aux nouveaux adhérents à MNH Prev'actifs (n'ayant pas été adhérents MNH Prev'actifs au cours des 12 derniers mois) valable pour tout bulletin d'adhésion signé entre le 1er mai 2017 et le 31 août 2017 (date de signature faisant foi), renvoyé à la MNH avant le 30 septembre 2017 (cachet de la poste faisant foi), pour toute adhésion prenant effet du 1er mai 2017 au 1er octobre 2017 : 1 mois de cotisation gratuit.
MNH PREV'ACTIFS est assuré par MNH Prévoyance et distribué par la MNH. Mutuelle nationale des hospitaliers et des professionnels de la santé et du social - 331, avenue d'Antibes - 45213 Montargis Cedex.
La MNH et MNH Prévoyance sont deux mutuelles régies par les dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculées au répertoire SIRENE sous les numéros SIREN 775 606 361 pour la MNH et 484 436 811 pour MNH Prévoyance.